

**REPONSES DU DIRECTEUR GENERAL, SUR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AUX
QUESTIONS TRANSMISES PAR ECRIT PREALABLEMENT A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 26 JUIN 2020**

QUESTIONS DE M. ACHOUR REZZIK

- Pourquoi avez-vous annulé le dividende 2019 ?
- Si la raison première est bien la préservation de la trésorerie, pourquoi n'avez-vous pas envisagé le versement d'un dividende en titre ?
- Pourquoi ne pas maintenir la rémunération des actionnaires alors que les dirigeants ont bien perçu l'intégralité de leur rémunération au titre de 2019 ?

REPONSES

- Il est rappelé que la décision de ne pas payer de dividende en 2020 au titre de 2019 a été prise à l'unanimité du Conseil d'administration lors de sa réunion du 14 mai dernier et qu'elle a été rendue publique par un communiqué de presse de la Société, publié et diffusé le 15 mai avant Bourse.

Comme indiqué dans ce communiqué, cette décision revêt un caractère exceptionnel et elle est motivée par l'ampleur sans précédent de la crise mondiale liée à la Covid-19 et par ses conséquences potentielles pour votre Société.

En effet, il est apparu au Conseil d'administration que, face au manque de visibilité sur l'évolution de la situation du marché automobile mondial en 2020, il fallait impérativement privilégier la liquidité du Groupe.

Ainsi la non-distribution de dividende en 2020 au titre de l'exercice 2019 permet de préserver la liquidité de l'année d'une sortie de trésorerie d'un montant d'environ 180 millions d'euros dans une année particulièrement tendue.

Cette décision, complémentaire des autres mesures de financement prises depuis le début de la crise, accroît la flexibilité financière de votre Société et protège les intérêts de toutes les parties prenantes de Faurecia. Elle permet à votre Société de traverser la crise dans de meilleures conditions et de renouer le plus vite possible avec une croissance rentable et durable.

Cette décision n'a donc rien à voir avec les résultats de 2019 mais seulement avec l'impérieuse nécessité de protéger la liquidité de Faurecia au gros de la crise, c'est-à-dire en 2020.

- En ce qui concerne le paiement du dividende en actions qui est évoqué, ce mode de distribution, s'il avait été proposé, impose de laisser le choix à l'actionnaire entre un paiement en actions ou en espèces. Pour cette raison, il n'aurait pas pu être un outil efficace de préservation de la liquidité de la Société, dans la mesure où il est impossible de déterminer à l'avance la proportion d'actionnaires choisissant le paiement en actions plutôt qu'en espèces.

- Enfin et comme indiqué dans le communiqué de presse publié et diffusé le 20 avril 2020 sur les ventes du 1^{er} trimestre 2020, des efforts de solidarité ont été également réalisés par la Direction de Faurecia. En tant que contribution personnelle aux nombreux actes de solidarité des salariés du Groupe, le Président du Conseil d'administration et le Directeur général, ont décidé de réduire leur rémunération de 20 % sur le deuxième trimestre. Dans un même esprit de solidarité et à l'unanimité, le Comité Exécutif s'est rallié à cette initiative. Il est aussi prévisible que les rémunérations variables liées aux résultats de 2020 seront très fortement affectées par le contexte économique difficile dans lequel nous évoluons depuis le développement de la crise sanitaire.

Nous espérons vous convaincre ainsi que personne au sein de Faurecia n'a l'intention de faire porter l'essentiel des efforts sur les actionnaires. Notre politique sur les cinq dernières années a été de faire progresser le dividende de façon régulière et significative (de 0,35 euro payé en 2015 à 1,25 euro payé en 2019) afin de faire bénéficier tous nos actionnaires de la création de valeur de la Société au cours de ces dernières années. La rupture de 2020 est donc le seul fait de la crise sans précédent que nous traversons.

Pour conclure, soyez persuadé que la Direction de Faurecia a mis en œuvre toutes les mesures d'urgence qui permettent de protéger la Société et toutes ses parties prenantes à court terme. Ces mesures sont progressivement remplacées par des mesures à moyen et plus long terme qui permettront de profiter au plus tôt et au mieux de la reprise du marché automobile mondial attendue dès 2021.